

LES NON-CONFORMITÉS

Il est temps d'agir/de réagir

BRUXELLES, LE 26 MARS 2024 – L'[Action conjointe EEPLIANT3](#) a révélé des niveaux importants de non-conformités présumées dans six catégories de produits. Les résultats, bien qu'ils ne soient pas statistiquement représentatifs en raison de l'approche de la sélection des produits basée sur le risque, soulignent la nécessité d'un plus grand respect des normes d'efficacité énergétique ainsi que de systèmes d'assurance qualité plus robustes.

L'Action financée par l'UE a permis d'évaluer les performances et la conformité de six catégories de produits par rapport aux exigences de l'UE en matière d'étiquetage énergétique et d'écoconception : **climatiseurs et ventilateurs de confort, sèche-linge domestiques, chauffe-eau et ballons d'eau chaude, unités de ventilation, sources lumineuses et appareils de chauffage de locaux.**

Les inspections menées dans le cadre d'EEPLIANT3 ont révélé de nombreuses non-conformités liées à la performance énergétique des produits, à l'étiquette énergétique, à la fiche d'information produit (Product Information Sheet - PIS), [au Registre européen de l'étiquetage énergétique des produits \(EPREL\)](#), ou à d'autres éléments essentiels de la documentation relative au produit.

Les Autorités de surveillance du marché (ASM) participantes ont traité rapidement tous les problèmes afin de rétablir la confiance des consommateurs et de garantir que ces règles permettent de réaliser les économies d'énergie escomptées. L'application de la législation a donné lieu à toute une série de mesures, allant d'avertissements et de contacts informels à des retraits du marché, à des amendes, ou encore à l'arrêt (volontaire) de la production.

Les implications de non-conformités sont considérables. Les consommateurs et les entreprises sont confrontés à des factures d'énergie plus élevées, tandis que les émissions inutiles de dioxyde de carbone (CO₂) ont de graves répercussions sur l'environnement. Les résultats montrent clairement qu'il est nécessaire d'améliorer la compréhension et la conscience des opérateurs économiques au niveau des exigences en matière d'écoconception et d'étiquetage énergétique, d'approfondir la coopération et de renforcer l'application de la législation.

L'engagement de l'UE en faveur des économies d'énergie repose sur nos efforts communs pour garantir que les produits respectent les règles en matière d'écoconception et d'étiquetage énergétique.

ÉVÉNEMENT FINAL EEPLIANT3, 06-07 MARS 2024

Les résultats et les conclusions de l'Action ont été discutés lors de l'événement final d'EEPLIANT3 les 6 et 7 mars 2024. Cet événement hybride de deux demi-journées a été organisé par [PROSAFE](#), le coordinateur du projet, à Bruxelles.

Des représentants de la Commission européenne (CINEA, DG ENER, DG GROW), des ASM, des associations industrielles, des organisations de consommateurs et des organismes d'essai ont participé à l'événement.

EEPLIANT3 a présenté de nouveaux outils, méthodes et matériels de formation dans le cadre de démonstrations en direct. L'exploitation des résultats s'étendra au-delà de la durée du projet, tandis que les efforts se poursuivront dans le cadre de la nouvelle action conjointe EEPLIANT4 qui démarre en mai et qui est cofinancée par l'UE.

Les participants ont également suivi des ateliers et discuté des lacunes et des défis du cadre de surveillance du marché existant. De nombreuses recommandations pratiques ont été formulées, soulignant la nécessité d'une coopération accrue et plus étroite entre tous les acteurs, y compris les services des douanes de l'UE.



PROSAFE
+32 2 757 9336
info@prosafe.org
www.prosafe.org
www.eepliant.eu



ATTENTION !

Les résultats de cette Action sont basés sur des échantillons de produits collectés sur les marchés des pays participants. Comme pour la plupart des activités de surveillance du marché, les résultats représentent, pour l'essentiel, les efforts ciblés que les autorités entreprennent pour identifier les produits suspectés de non-conformités/non conformes. Pour cette raison, **les résultats ne donnent pas une image statistiquement valable de l'ensemble de la situation du marché** pour chaque catégorie de produits inspectée.

La dernière [newsletter](#) et le rapport public final présentant les résultats de l'Action conjointe seront bientôt disponibles sur le site Internet du projet à l'adresse www.eepliant.eu.

► Regardez le film [EEPLIANT3](https://www.youtube.com/watch?v=I_4EJ4-ZOW8) : https://www.youtube.com/watch?v=I_4EJ4-ZOW8

ÉVÈNEMENT FINAL EEPLIANT3 - MONTAGE PHOTO



Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur l'Action conjointe EEPLIANT3, vous pouvez contacter Ioana Sandu, directrice exécutive de PROSAFE, au +32 2 757 9336, ou par courrier électronique à l'adresse info@prosafe.org.

À propos d'EEPLIANT3

Ces informations sont fournies par [PROSAFE](#) et les 29 organisations représentant 21 pays de l'UE/EEE dans EEPLIANT3 : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, France, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Suède et Turquie. L'Action conjointe EEPLIANT3 est coordonnée par PROSAFE et soutenue par l'Agence autrichienne de l'énergie (AAE) et Vores Bureau (p. ex.).

PROSAFE réunit des responsables de la surveillance du marché dans toute l'Europe depuis 2006. Pour plus d'informations sur cette initiative et sur d'autres projets de surveillance du marché coordonnés par PROSAFE, rendez-vous sur le site www.eepliant.eu et www.prosafe.org, et suivez-nous sur X: [@EEPLIANT](#), et [@PROSAFE.ORG](#).

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce communiqué de presse fait partie de l'Action conjointe EEPLIANT3 qui a reçu un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 832558. Le contenu de ce document reflète le point de vue de l'auteur et relève de sa seule responsabilité ; il ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant le point de vue de l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA), de la Commission européenne ou de tout autre organe de l'Union européenne ; qui ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'il contient.



PROSAFE
+32 2 757 9336
info@prosafe.org
www.prosafe.org
www.eepliant.eu

